

Formation : Introduction à la comptabilité du secteur de la santé publique

Formation pratique - 2j - 14h00 - Réf. PSG

Prix : 1400 € H.T.

Appréhender les opérations d'exécution des dépenses et des recettes. Lister et enregistrer les principales opérations de clôture de fin d'exercice. Comprendre l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD). Analyser les principaux tableaux de la maquette budgétaire EPRD.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Comprendre le procédé d'exécution des dépenses et des recettes des hôpitaux et EHPAD
- ✓ Etablir les différents travaux de clôture de fin d'exercice
- ✓ Connaître les spécificités de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPDR)
- ✓ Effectuer l'analyse financière de l'EPDR

Public concerné

Comptable, comptable adjoint et toute personne impliquée dans la gestion administrative ou la préparation d'un établissement du secteur de la santé.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Apports théoriques et exercices pratiques

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative

PARTICIPANTS

Comptable, comptable adjoint et toute personne impliquée dans la gestion administrative ou la préparation d'un établissement du secteur de la santé.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Maîtriser l'exécution des dépenses et des recettes

- Découvrir le processus d'exécution budgétaire des dépenses
- Connaître les différents engagements et les titres des recettes
- Comprendre la procédure du "service fait"
- Comprendre la liquidation et le mandatement
- S'approprier la facturation électronique : la plateforme "Chorus pro"
- Enregistrer les recettes perçues avant l'émission de titre : l'état P503
- Réaliser la transmission des titres de recette et leur prise en charge par le comptable

Exercice

Analyse d'un document comptable

2 S'approprier les différentes opérations comptables

- La procédure de rattachement des charges et des produits
- Les opérations d'ordre budgétaire, les opérations d'ordre semi budgétaire ou mixte et les opérations non budgétaires
- La procédure de rattachement des charges et des produits
- Les produits à recevoir (PAR) - Titre à établir
- Les charges à payer, les factures non parvenues, les charges et produits constatés d'avance et les intérêts courus non échus

Travaux pratiques

Analyse de documents comptables

3 Réaliser la gestion des immobilisations, des amortissements et des stocks

- Définir la notion d'immobilisation en comptabilité
- Définir les amortissements en comptabilité
- Définir les méthodes et les durées d'amortissement
- Définition la gestion des stocks et les en-cours de production en comptabilité
- Evaluer les stocks et les rentrer en comptabilité

Travaux pratiques

Analyse des documents comptables

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 L'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)

- EPDR: du tableau de financement à la trésorerie
- Analyser le tableau de financement prévisionnel (TFP), le fond de roulement (FR) et le "chemin idéal" de l'EPRD
- Déterminer le suivi et le pilotage budgétaire d'un établissement
- Comprendre les mécanismes du calendrier budgétaire et les différentes autorisations budgétaires
- Découvrir l'architecture de l'EPRD: le compte de résultat prévisionnel (CRP) et la capacité d'autofinancement (CAF)

Travaux pratiques

A partir d'un document EPDR, faire la lecture des recettes et des dépenses d'un établissement.

5 L'analyse financière de l'EPRD

- Etablir l'analyse financière du compte de résultat
- Adapter l'EPRD du tableau de financement à la trésorerie

Etude de cas

Analyse et restitution individuelle

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.